

**Zeitschrift:** Mobile : la revue d'éducation physique et de sport  
**Herausgeber:** Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école  
**Band:** 3 (2001)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Installations démodées ou chefs-d'œuvre?  
**Autor:** Ciccozzi, Gianlorenzo  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-995246>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

N'importe quelle commune suisse compte au moins une salle de gymnastique, mais notre pays ne possède pas (encore) de stade digne de ce nom. Combien de fois avons-nous entendu cette critique formulée par les responsables sportifs et par les athlètes eux-mêmes! «mobile» a donc décidé d'analyser les causes de cette situation et de rédiger un dossier thématique sur le sujet controversé des installations sportives.

Le regard de Toni von Mühlenen sur les installations sportives de Suisse

# Installations démodées ou chefs-d'œuvre?

Gianlorenzo Ciccozzi

**T**oni von Mühlenen, chef de la division Infrastructure et logistique de l'OFSPO, a bien voulu répondre à nos questions sur les installations sportives de Suisse. S'intéressant depuis des années à ce sujet, il dispose d'une immense expérience en la matière – qu'il s'agisse de terrains de jeu pour enfants ou de stades de football ultramodernes. Quelle est son opinion sur les installations sportives de notre pays?

**Des installations d'excellente qualité**  
Pour ce qui est des matériaux utilisés et des caractéristiques architecturales, les installations sportives de notre pays sont généralement d'un très bon niveau. Certaines sont même de véritables bijoux. Néanmoins, on relève de nombreuses insuffisances dans leur fonctionnalité. En exagérant un peu, Toni von Mühlenen aurait presque envie de dire que les installations sportives d'excellente qualité que l'on trouve en Suisse ne correspondent malheureusement pas aux besoins réels de leurs utilisateurs. Les architectes doivent bien entendu avoir la possibilité de marier esthétique et technique

comme ils l'entendent, mais sans pour autant négliger le dialogue avec leurs mandants et les utilisateurs (lire l'interview de Mario Botta en p. 43). Ces derniers sont souvent peu impliqués dans la conception et la réalisation des installations. Et au final, c'est le sportif qui n'y trouve pas toujours son compte!

## Différence entre installations sportives publiques et privées

Selon M. von Mühlenen, ces remarques concernent surtout les installations sportives publiques, c'est-à-dire celles qui ont été construites par les communes, les cantons, la Confédération et d'autres institutions. En revanche, la situation diffère quelque peu pour les installations privées, puisque l'aspect commercial entre davantage en ligne de compte. Les mandants d'installations privées veillent à ce que leurs projets soient économiquement viables. Cette observation ne doit pas être comprise comme une critique, souligne Toni von Mühlenen, mais comme une preuve que les installations publiques pourraient fonctionner d'une manière plus rentable. Construire une installation sportive est une tâche difficile qui implique

que l'on résolve divers problèmes. Il faut dépenser beaucoup d'énergie pour satisfaire les attentes des mandants et des mandataires. Pour trouver un équilibre, les architectes devraient peut-être se consacrer non seulement à la forme et à l'esthétique, mais aussi à la fonction du bâtiment. Un défi lancé à leur créativité! Toni von Mühlenen relève une amélioration dans ce sens: les jeunes architectes attachent de plus en plus d'importance à la recherche d'un dialogue et d'un consensus avec les futurs utilisateurs des installations sportives.

## Installations scolaires – grands stades

Dans le domaine des installations sportives scolaires, la Suisse jouit d'une position enviable. En revanche, la situation est nettement moins brillante en ce qui concerne les grandes installations sportives. Notre pays ne dispose pas (encore) de grands stades de niveau international. On relève des différences très marquées entre la Suisse et ses voisins directs tels que l'Allemagne, la France et l'Italie. Ces écarts s'expliquent-ils par la mentalité ou par les dimensions de chaque pays?



## L'utilisation des installations sportives

Face à toutes ces faiblesses, on doute parfois d'une réelle volonté d'augmenter le taux d'utilisation des installations sportives. Pour Toni von Mühlenen, le principal problème réside dans le fait que les mécanismes qui existent entre les responsables et les utilisateurs ne permettent pas d'optimiser le pourcentage d'utilisation. On tente aujourd'hui d'introduire de nouveaux modèles pour résoudre une problématique qui ne date pas d'hier. Des structures figées et une répartition complexe des tâches et des compétences sont autant d'obstacles. La gestion des installations sportives est confiée aux offices des sports, aux départements de l'instruction publique ou aux collectivités locales, voire même aux concierges des écoles qui donnent les permissions d'utiliser les installations sportives.

## Elargir l'éventail des utilisateurs pour augmenter le taux d'utilisation

D'après Toni von Mühlenen, il existe dans ce domaine un intéressant potentiel. Dans les installations scolaires, les activités sportives ont très souvent lieu

en matinée et en début d'après-midi. Le reste du temps, et surtout en soirée, personne ne pense à ouvrir les salles et les installations à des associations ou à des clubs. Il est possible d'étudier différents modèles qui permettraient d'améliorer le taux d'utilisation des installations existantes. Les écoles ne pourront jamais couvrir la totalité des frais liés aux installations sportives scolaires. Cependant, l'accès d'un plus grand nombre d'utilisateurs permettrait d'augmenter l'autofinancement des installations. Pendant les vacances scolaires, en soirée, le samedi et le dimanche, les installations scolaires devraient être disponibles pour des activités sportives ou non. Toni von Mühlenen pense par exemple à des cours de sport pour les aînés ou pour des groupes spéciaux, à des cours de gymnastique mère-enfant, mais aussi à des concerts, à des discos, à des salons commerciaux ou encore à des expositions artistiques. En fin de compte, chacune de ces activités contribuerait à diminuer la charge fiscale. Les sommes perçues par les collectivités locales pourraient servir à financer les travaux d'entretien et de modernisation des installations sportives.

## Sportifs ou non, les Suisses sont bien lotis

Un Suisse sur deux ne pratique aucun sport: les installations sportives sont-elles en partie responsables? Toni von Mühlenen apporte un non catégorique à cette question. Même s'il existe des lacunes au niveau des infrastructures et de l'utilisation des installations sportives, nos concitoyens ont suffisamment de possibilités de pratiquer une activité sportive. Les jeunes d'aujourd'hui ont d'autres possibilités que leurs grands-parents, qui disposaient surtout d'activités sportives organisées par les communes. Géographiquement parlant, les adolescents sont devenus plus mobiles. Ils peuvent donc laisser libre cours à leur envie de se dépenser physiquement. Mentionnons dans ce contexte l'explosion du VTT, un sport qui se pratique loin de la circulation et des nuisances sonores.

## Un réseau sportif au niveau local

Pour optimiser l'utilisation des installations sportives, il est essentiel de pouvoir compter sur une gestion parfaite. Et c'est là qu'interviennent les personnes responsables! Il ne suffit pas de construire

des installations, encore faut-il les rendre accessibles à un large public. Pour cela, elles doivent être esthétiques tout en répondant aux attentes des utilisateurs. Toni von Mühlenen cite l'exemple de Winterthour, une ville qui ne dispose certainement pas d'installations plus performantes que d'autres villes de taille comparable. Or, elle a su imaginer des moyens permettant à chacun de pratiquer aisément un sport (lire article en page 47). Toni von Mühlenen est persuadé que, dans le domaine sportif comme ailleurs, tout dépend des personnes: si on le veut, on peut remplir n'importe quelle salle de gymnastique et y organiser des manifestations couronnées de succès. La recette consiste souvent en trois points: motivation, idéalisme et engagement bénévole. M. von Mühlenen est par ailleurs convaincu que les personnes impliquées dans un réseau sportif local (par exemple les représentants communaux) devraient confier le dossier à un seul interlocuteur. De cette manière, il est possible de faire bénéficier les différentes associations sportives de toutes les synergies existantes (voir aussi le numéro 6/99 de «mobile»).

### La Confédération et la CISIN

La Confédération donne des impulsions à la construction d'installations spor-

tives. Le manque de stades permettant d'accueillir des grandes manifestations a incité la Confédération à lancer le projet «Conception des installations sportives d'importance nationale» (CISIN), qui est une conception au sens de l'art.13 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. La CISIN est un instrument de planification et de coordination dans le domaine des installations sportives d'importance nationale. Dans le cadre de la CISIN, le Parlement a approuvé un crédit total de 80 millions de francs destiné à encourager financièrement certaines installations sportives d'importance nationale. Grâce à cet argent, les fédérations sportives nationales pourront bénéficier (ou continuer à bénéficier) de bonnes infrastructures. Concrètement, la Confédération participe à hauteur de 10-25% aux frais de construction à consentir. La CISIN accomplit son travail dans le respect des autres tâches incombant à la Confédération, notamment dans le domaine de la planification du territoire et de la protection de l'environnement.

### Les projets en cours

Les principaux projets en cours ou sur le point d'être lancés sont les suivants: le Stade St. Jacques de Bâle, le Stade de Genève, le Centre mondial du cyclisme à Aigle, le Centre d'aviron du lac de Sarnen,

le Centre sportif national de Hettwil (agrandissement). D'autres projets importants sont le Centre de canoë de Goumois (Doubs), ainsi que les mesures de sécurité à prendre par Swiss Ski pour organiser d'importantes courses de ski (descente du Lauberhorn, par exemple). Au sein de la commission de la CISIN, les représentants de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire et de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage veillent à faire respecter l'environnement et le développement durable.

On le voit: de gros efforts ont déjà été entrepris en faveur des installations sportives, mais il reste encore beaucoup à faire. D'ailleurs, le thème des installations sportives est pris en compte dans le concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse. Dans ce contexte, Toni von Mühlenen a été le responsable du groupe de travail qui s'est plus particulièrement penché sur la question des infrastructures sportives en Suisse.

Pour conclure, laissons-lui la parole: «Dans la mesure de mes possibilités et de mes compétences, je fais en sorte que les personnes chargées de la planification et de l'exploitation des installations sportives collaborent entre elles de manière à ce que nous visions tous le même objectif.»

m

